



Mairie de
Saint-Georges-sur-Baulche

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 27 avril 2026

DÉLIBÉRATION N°2026-030

OBJET : Remboursement d'une participation pour Voirie et réseaux (PVR)

En exercice : 23
Membres
Présents : 21
Pouvoirs : 2
Absents : 2

Le vingt-sept avril deux mille vingt-six, à 19h30, le Conseil Municipal s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Christian BRUNEAUD, Maire.

Les membres présents en séance :

Christian BRUNEAUD, Marjorie THEVENOT, Adel BOUAKLINE, Marjorie VILLENEUVE, Guy PERETZ, Bénédicte NASTORG-LARROUTURE, Arielle CHEMINANT, Jean-Claude LABOZ, Jean-Jacques DARGÈRE, Hiên PHAN, Marie-Pierre VAUX, Philippe THOMAS, Isabelle RAPIN, Florence BAUDIN, Mylène SINET, Patrick TUIS, Chrystelle EDOUARD, Richard FAURE, Aurélien HELLÉ, Anne Sophie DA COSTA, Bertrand POUSSIERRE

Les membres ayant donné un pouvoir :

Olivier LANSIAUX pouvoir à Marjorie THEVENOT, Stéphanie ROSSE pouvoir à Christian BRUNEAUD

Les membres absents et excusés :

Olivier LANSIAUX, Stéphanie ROSSE.

Secrétaire de séance : Monsieur Christian BRUNEAUD

Vu la déclaration préalable de travaux n° DP 089 346 08 U0007 accordée le 27 février 2008 à la société Geomexpert pour le compte de M. Régis HOGUET pour les parcelles BC-3, BC-4, BC-5, BC-6 ;

Vu la somme de 30 896,16 € pour la Participation pour Voiries et Réseaux (PVR) ;

Vu la délibération 2023-038 majorant la taxe d'aménagement à Montmercy à 15% suite à la suppression de la PVR ;

Considérant que la taxe d'aménagement est générée automatiquement lors de l'autorisation à construire ;

Considérant que la majoration de la taxe d'aménagement compense la PVR

Considérant que la PVR a été versée par anticipation aux permis de construire par M. Régis HOGUET ;

Il est proposé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- **Rembourser** la somme indue à Monsieur HOGUET Régis ;
- **Autoriser** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires

Le conseil adopte cette délibération.

Par 23 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour copie conforme.

Christian BRUNEAUD
Maire de Saint-Georges-sur-Baulche

Envoyé en préfecture le 07/05/2026

Reçu en préfecture le 07/05/2026

Publié le 07/05/2026

ID : 089-218903466-20260427-2026_030-DE

